

Art vocal et scénique

6 ECTS

Ce module permet de développer la créativité personnelle aboutissant à une production culturelle collective.

Les futurs enseignants peuvent ainsi s'approprier par la pratique des compétences vocales en groupe, ainsi que des compétences scéniques par le jeu théâtral.

Il contribue par ces pratiques interdisciplinaires au développement personnel et professionnel des participants. Les cours sont intégrés aux séminaires.

La nature du module requiert une application immédiate de la théorie dans la pratique et réciproquement.

Formations concernées

Diplôme d'enseignement pour le degré secondaire II

Master en enseignement pour le secondaire I

Mobilité IN Secondaire 1

Compétences travaillées

1
2
4
7

Semestre

Automne

Horaire

Jeudi 14:15 - 15:45

Jeudi 16:15 - 17:45

Prérequis

Il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances préalable pour participer à ce module.

Organisation du module

MSMUS35-1 Art vocal et scénique - cours

Thèmes et activités-clés

- Développement de la créativité personnelle pour aboutir à une production culturelle collective.
- Travail de la voix chantée
- Activité chorale
- Développement de la présence scénique
- Expression d'un texte théâtral

Responsable du module

Laloux Julien, UER MU
julien.laloux@hepl.ch

Modalités de travail

Durant les premières semaines, les parties chorales et théâtrales sont travaillées séparément pour mieux se rejoindre ensuite pour une élaboration interdisciplinaire approfondie.

D'un cours à l'autre, les étudiant-e-s devront faire un travail de préparation individuel.

Informations administratives

Service académique
Haute école pédagogique
Avenue de Cour 33
CH-1014 Lausanne

Niveaux de maîtrise évalués

- Agir en tant que professionnel critique et porteur de connaissances et de culture. (1)
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel. (2)
- Recourir à des approches interdisciplinaires quand elles favorisent les apprentissages et l'intégration des savoirs. (4)
- Proposer aux élèves des tâches d'apprentissage, des défis et des rôles qui les font progresser. (7)

Évaluation formative

Présentation publique en fin de module. Le niveau de difficulté des chants et textes est adapté à celui des participant-e-s.

L'évaluation formative durant le module se fait sur les points suivants :

- Régularité de la présence dans le cadre dans les séminaires d'application
- Qualité de la préparation personnelle durant toute le module
- Progression dans l'art vocal et/ou scénique
- Ecoute des autres
- Contribution personnelle à la création collective
- Contribution personnelle à la prestation scénique
- Engagement dans le projet

Évaluation certificative (pour la session de janvier 2024)

Évaluation en continu

Ouvrages de base

- supports de cours
- BREWER, Mike. 1998. Créer et animer votre chorale. Paris : Ed. Transatlantiques,
- BROOK, Peter. 1977 [1968]. L'Espace vide. Écrits sur le théâtre. Paris : Seuil, «Pierres vives»
- CORNELOUP, Marcel. 1979. Guide pratique du chant choral. Paris : Ed. Van de Velde
- MAINGAIN, Alain, DUFOUR, Barbara, FOUREZ, Gérard. 2002. Approches didactiques de l'interdisciplinarité. Coll. Perspectives en Education et Formation, De Boeck Université.
- RENOULT, Noëlle, Bernard RENOULT et Corinne VIALET. 1986. S'exprimer par le théâtre. Paris : Armand Colin, «Pratique pédagogique»